

5 juin 2002 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Interview de M. Jacques Chirac, Président de la République, à France 3 le 5 juin 2002, notamment sur l'importance des élections législatives et d'une majorité pour l'action gouvernementale, la réforme du statut pénal du chef de l'Etat, les contraventions concernées par le projet de loi d'amnistie et la question d'une revalorisation du SMIC au 1er juillet.

ELISE LUCET - Bonsoir.

LE PRESIDENT - Bonsoir.

ELISE LUCET - Et, d'abord, merci de nous accueillir ici, dans le salon des Portraits, du palais de l'Élysée. C'est votre seule interview télévisée depuis votre victoire à l'élection présidentielle, et avant le premier tour des législatives. Est-ce que c'est le chef de l'Etat qui s'exprime ce soir ou est-ce que c'est aussi le chef de l'Union pour la Majorité Présidentielle ?

LE PRESIDENT - Je m'exprime en tant que chef de l'Etat et, notamment, pour dire une chose qui est l'essentiel du message que je voudrais passer : nous sommes dans une démocratie. On n'a pas toujours conscience de l'avantage que cela représente, mais cela implique que l'on en assume aussi, je dirais, les petites contraintes, c'est-à-dire de voter. Le vote, c'est un droit, mais c'est aussi un devoir.

QUESTION - Cela veut dire que vous avez peur d'une abstention à nouveau très forte ?

LE PRESIDENT - Il y a toujours trop d'abstention. Les Français, les Françaises doivent comprendre que le privilège de vivre dans une démocratie suppose qu'ils s'expriment. On ne peut pas indéfiniment traiter le politique par la dérision. Il faut bien comprendre que l'élection de députés, c'est l'élection d'un parlement. Qu'il n'y a pas de gouvernement qui puisse gouverner sans une majorité dans un parlement.

Et, donc, ce grand mouvement, auquel nous avons assisté quand, tout d'un coup, entre les deux tours des présidentielles, on a eu le sentiment que les valeurs essentielles de la République étaient en danger, ne doit pas, purement et simplement, aujourd'hui, s'effacer. Il faut aujourd'hui voter. Et, c'est cela que je voulais dire ce soir aux Françaises et aux Français.

QUESTION - Monsieur le Président, lors de votre déplacement la semaine dernière à Châteauroux, vous avez demandé aux Français justement une majorité claire et cohérente. En quoi, la cohabitation vous paraît-elle aujourd'hui inenvisageable ?

LE PRESIDENT - Rien n'est inenvisageable dans la vie. La cohabitation - nous en avons fait l'expérience-, les Français l'ont voulue et à partir du moment où ils l'ont voulue, aussi bien le gouvernement que moi-même, nous avons tenu à ce qu'elle se passe dans les conditions aussi dignes et acceptables que possible. Mais, il est bien évident que face aux problèmes auxquels nous sommes confrontés, et dont les Français ont dénoncé l'importance à l'occasion d'un premier tour présidentiel, il faut avoir une action qui soit confortée par une vraie majorité. Et, il n'y a pas d'alternative à cette nécessité pour dire la vérité, si l'on veut régler les problèmes.

Qu'est ce qu'ont dit les Français au moment de la présidentielle ? Premièrement que les

Qu'est-ce qu'ont dit les Français au moment de la présidentielle ? Premièrement que les problèmes les concernant n'étaient pas ou mal traités, qu'ils n'étaient pas pris en considération. Et, deuxièmement, qu'il fallait respecter les valeurs de la République. Ce sont ces deux exigences qui doivent être aujourd'hui au cœur de notre esprit et au cœur de notre action. Pour cela, il vaut mieux, naturellement, qu'un gouvernement d'action soit soutenu par un parlement qui soit décidé à lui permettre de réformer et d'agir.

QUESTION - Mais, pourtant, vous-même, en 1986 et en 1997, vous avez accepté ce système de cohabitation. Qu'est-ce qui, d'après vous, a changé et qu'est-ce qui fait que, ce qui était acceptable, aujourd'hui ne l'est pas ?

LE PRESIDENT - Madame LUCET, je ne porte pas de jugement. Pourquoi, dites-vous, acceptable ou inacceptable ? Ce n'est pas le qualificatif qu'il convient. C'était la décision des Français. Les Français ont décidé à un moment déterminé, par exemple, il y a cinq ans, qu'ils souhaitaient avoir une majorité au parlement, et donc un gouvernement, d'une nature différente de celle du chef de l'Etat. C'est leur droit. Simplement, l'expérience a prouvé que ce n'était pas l'idéal et je ne pense pas, qu'aujourd'hui, face aux problèmes qu'ils ont eux-mêmes dénoncés, ce soit une bonne façon de régler ces problèmes.

QUESTION - Alors, un Président de la République, un gouvernement, un parlement, un grand nombre d'élus locaux, le tout de la même couleur politique. La gauche affirme ces derniers jours - on l'a beaucoup entendu-, que voter pour la droite parlementaire aux législatives, c'était tout simplement vous donner les pleins pouvoirs.

LE PRESIDENT - J'observe que ceux-là même, qui évoquent aujourd'hui cette hypothèse, expliquaient le contraire, il y a seulement deux mois ou trois mois. Je ne ferai pas, naturellement, de polémique sur ce point. Qu'est-ce que c'est qu'un gouvernement ? Qu'est-ce que c'est la démocratie ? C'est l'alternance. Ce sont deux forces politiques qui assument la responsabilité du pouvoir, à un moment donné, parce que les électeurs l'ont décidé et qui respectent un certain nombre de valeurs communes qui sont les valeurs républicaines. Ces forces sont ensuite au pouvoir, jugées par les électeurs et, à la prochaine élection, sanctionnées ou, au contraire, reconduites. C'est cela la démocratie. Donc, ce n'est pas la confusion ou la division. L'objectif de la démocratie, ce n'est pas la paralysie, naturellement. C'est d'avoir une force politique qui permet, ayant entendu les électeurs, ayant une vision de ce que doit être la France de demain, d'être en mesure de conduire une politique répondant à ces exigences. C'est cela la démocratie. C'est donc légitime que je vous dise, aujourd'hui, que je souhaite, m'étant engagé sur une vision de la France, sur un projet, que le gouvernement que j'ai nommé puisse conduire ces engagements à leurs termes.

QUESTION - Monsieur le Président, vous avez parlé tout à l'heure de la surprise du premier tour qui a provoqué un électrochoc dans l'opinion publique française, c'était, il y a un peu plus de quatre semaines, maintenant. Et, c'est assez troublant de voir, qu'apparemment, les candidats aux législatives n'ont pas vraiment rebondi sur cette mobilisation populaire, qu'ils vous en parlent très, très peu dans leur campagne, dans leur circonscription.

LE PRESIDENT - Je crois que ce sont deux élections de nature différente et cela explique cette constatation. Il y a eu, après le premier tour, une vraie inquiétude et les Français, dans un grand élan de défense de leurs valeurs, se sont mobilisés, notamment la jeunesse, de façon spectaculaire, de façon exemplaire, montrant quelles étaient les forces réelles de la démocratie française.

QUESTION - Et, vous avez ce sentiment, justement, que les politiques qui, en ce moment, font campagne, les ont entendus.

LE PRESIDENT - Aujourd'hui, l'enjeu est différent. Il est beaucoup plus un enjeu de circonscription, un enjeu local qui intègre naturellement les préoccupations d'une nature différente. Mais, je crois que,...

QUESTION - ...l'extrême-droite est présente.

LE PRESIDENT - Oui, mais je crois que sur ce plan, c'est-à-dire celui des valeurs républicaines, il y a de la part de tous les candidats républicains, qu'ils soient de droite ou de gauche, je dirai, un consensus, une volonté qui est la même, de s'opposer à toutes les dérives qui mettraient en

cause la démocratie.

QUESTION - Alors, justement, vous avez, à plusieurs reprises, réaffirmé que pour vous il ne pouvait pas y avoir d'accord avec le Front national pour ces élections législatives à

LE PRESIDENT - à ni pour aucune autre élection.

QUESTION - à ni pour aucune autre d'ailleurs. Au niveau local, si un candidat de l'UMP passe un accord avec le Front national, est-ce que cela veut dire qu'il sera automatiquement exclu de l'UMP ?

LE PRESIDENT - Bien entendu, mais j'espère que cela ne se produira pas. Je serai évidemment très déçu si tel devait être le cas, et il serait, cela va de soi, exclu et exclu non seulement de l'UMP, mais de toute majorité présidentielle.

QUESTION - Alors, vous demandez ce soir encore une large majorité ou en tout cas une large majorité pour pouvoir appliquer votre politique, quelle serait votre attitude en cas de défaite aux élections législatives ? Est-ce que vous avez envisagé une démission ?

LE PRESIDENT - Madame LUCET, ne préjugeons pas. Nous sommes dans une démocratie. Les électeurs, les électrices vont s'exprimer, je ne veux pas préjuger de leur choix. Encore moins faire quelques pressions que ce soient autres que celles qui concernent l'avenir de notre pays et la façon dont je le vois, ce ne serait pas convenable. Donc, attendons qu'ils aient voté et alors, je répondrai à votre question qui est, pour le moment, prématurée.

QUESTION - Alors, justement, je vous pose une question qui sera peut être aussi prématurée : imaginons maintenant une victoire de la droite, Jean-Pierre RAFFARIN, le nouveau Premier ministre a affirmé qu'il avait deux cents jours pour réussir, à votre avis quelles doivent être les actions prioritaires qui seront menées dans ces deux cents jours ?

LE PRESIDENT - D'abord, je tiens à dire ma satisfaction de voir l'action conduite par M. Jean-Pierre RAFFARIN qui est un homme à la fois d'expérience, d'action, de dialogue, et qui est en quelque sorte dans les circonstances actuelles, l'homme de la situation. Il est entouré d'hommes et de femmes qui viennent d'horizons différents, qui sont relativement nouveaux mais qui sont solidaires et déterminés. Alors qu'est-ce que doit faire non seulement dans les deux cents jours mais au-delà le gouvernement d'actions, de missions que j'ai souhaité mettre en place ? Je crois qu'il doit d'abord comprendre qu'il faut revenir aux valeurs fondamentales de la société. La liberté et notamment la sécurité qui est la première des libertés et l'égalité et notamment l'égalité des chances qui pose les problèmes de l'éducation, de la formation tout au long de la vie, de l'accès des enfants et des jeunes à toutes les technologies nouvelles, de l'accès à l'emploi pour les jeunes et à l'emploi, au vrai emploi dans l'entreprise et puis la fraternité, c'est à la fois la solidarité, qui n'est pas suffisamment assumée chez nous, et on le voit en particulier avec la pauvreté qui ne diminue pas, la précarité qui ne diminue pas et aussi le respect, le respect de l'autre qui est une notion qui, petit à petit, s'est effacée ou s'efface et qui est une des grandes faiblesses de notre société d'aujourd'hui. A partir de là, il faut agir et agir cela suppose d'abord que l'on rende à la France sa compétitivité, sa capacité de se donner les moyens du progrès. Cela veut dire, d'une part que l'on redonne au travail et au mérite, la place, le rang, la valeur qui doivent être les leurs dans notre société. Et d'autre part que l'on diminue toutes les contraintes de toutes natures qui pèsent aujourd'hui plus que sur tout autre de nos amis européens, de façon excessive en matière de réglementations, de charges, ce qui paralyse un peu notre Nation. A partir de là, il faut assumer cette politique avec le sens de la responsabilité et rendre aussi à la responsabilité depuis l'autorité de l'Etat jusqu'à celle des familles, celle de l'école etc. la valeur qui doit être la sienne et dans cet esprit notamment parce que cela implique aussi le gouvernement. J'ai indiqué que le gouvernement devrait, chaque année, faire le bilan de son action dans ces différents domaines et engager devant le Parlement sa responsabilité.

QUESTION - Alors, vous dites votre satisfaction du gouvernement RAFFARIN, on le comprend bien. François HOLLANDE, lui, il affirme que pour l'instant, "c'est un gouvernement de réclame" ?

LE PRESIDENT - On verra bien. C'est aux Français de juger.

QUESTION - Alors, faut-il, pour vous, redéfinir les rapports qu'il peut y avoir avec le chef de l'Etat

et le Premier ministre ? On dit que, depuis quelques semaines, rien ne se fait, bien sûr, sans votre accord, mais sans que vous ne soyez consulté absolument sur tout ?

LE PRESIDENT - Non. D'abord c'est tout à fait faux sur le plan pratique et ensuite ce n'est pas du tout la conception que je me fais et ce n'est pas l'esprit de la Vème République. Le Premier ministre est un Premier ministre, il est le chef du Gouvernement et il assure la conduite de la politique de la Nation. Naturellement, cette politique doit se faire, c'est souhaitable, dans le cadre de l'impulsion donnée par le chef de l'Etat, dans le cadre de la vision qu'il a fait approuver par ailleurs par les Français, mais le Premier ministre est un Premier ministre. Ce n'est pas le directeur de cabinet du chef de l'Etat. Ce n'est pas ma conception des choses et ce n'est pas la réalité des choses aujourd'hui.

QUESTION - Alors à propos cette fois du statut pénal du chef de l'Etat. Lors de la campagne présidentielle, vous vous êtes engagé à convoquer une commission de sages pour réfléchir à une réforme de la Constitution, si nécessaire. Pourquoi ne l'avez-vous pas fait dès votre réélection cela aurait été un signe très fort vis-à-vis des électeurs ?

LE PRESIDENT - Ce sera fait dans les prochains jours tout simplement. Il faut le temps de consulter un certain nombre de grands spécialistes, de constitutionnalistes, de juristes pour constituer une commission de cette nature

QUESTION - Après les élections législatives ?

LE PRESIDENT - Non, non. Cela va être fait. Je n'ai pas lié les deux choses, cela va être fait dans les jours qui viennent. Et son rapport devra être présenté avant la fin de l'année, en toutes hypothèses. Elle a pour mission d'examiner le statut du chef de l'Etat, d'une part, au regard des décisions qui ont été prises par les deux instances les plus hautes dans ce domaine dans notre pays -c'est-à-dire le Conseil constitutionnel et la Cour de cassation qui se sont prononcées-, et d'autre part, au regard de ce que l'on fait dans les grandes démocraties étrangères. C'est à partir de là, que cette commission fera des propositions qui seront immédiatement rendues naturellement publiques et discutées.

QUESTION - Alors à gauche, on soupçonne aussi une éventuelle future majorité de la droite parlementaire de vouloir mettre en place une amnistie sur les affaires politico-financières. Est-ce que vous pouvez y opposer ce soir un démenti formel ?

LE PRESIDENT - Il va y avoir une loi d'amnistie comme il est traditionnel dans notre République, à tort ou à raison d'ailleurs, mais c'est la tradition. Et elle sera respectée. Je vous dis tout de suite, pour couper court à tous faux débats, que la loi d'amnistie que prépare le gouvernement ne comporte aucune amnistie politique. En revanche, elle comporte les amnisties traditionnelles : premièrement les réductions de peines qui arrivent à leur terme et c'est la tradition, c'est le pardon républicain. On peut d'ailleurs le contester ou le discuter, mais c'est la tradition et je la respecterai, en excluant ce que j'ai déjà fait, il y a sept ans, tout ce qui touche à des crimes particulièrement odieux notamment en terme de pédophilie, de drogues, de terrorisme, etc.. Deuxièmement, il y a le grand débat, et le juste débat qui s'est développé sur les contraventions en ce qui concerne les automobiles. Je suis très choqué par le comportement français, qui a pour conséquence que nous avons deux fois plus de morts dû à l'automobile que, par exemple, en Angleterre

QUESTION - Cela veut dire que vous serez plus sévère cette fois-ci ?

LE PRESIDENT - Cela veut dire que je serai beaucoup plus sévère. Je n'admettrai l'amnistie que proposera le gouvernement, -car c'est le Parlement qui a le dernier mot et qui décide- que pour les contraventions de voirie, c'est-à-dire de stationnement n'ayant impliqué aucun danger pour quiconque. Cela veut dire que la contravention d'une voiture mal stationnée mais qui aurait pu empêcher par exemple une ambulance, la police ou les pompiers de passer, ne sera pas amnistiée.

QUESTION - Un dernier mot sur la sécurité avant de passer à l'économie. Pendant la campagne, on a beaucoup entendu parler de tolérance zéro en ce qui concerne l'insécurité. Doit-il y avoir aussi une tolérance zéro pour ce que l'on appelle les bavures policières ?

LE PRESIDENT - Il faut rechercher la tolérance zéro pour les bavures policières. Mais vous savez, de ce point de vue, la France n'est pas du tout mal placée au regard d'un certain nombre d'autres

de ce point de vue, la France n'est pas du tout mal située au regard d'un certain nombre d'autres démocraties. Nous avons une police qui est compétente et consciente de ses responsabilités. Cela ne peut pas exclure un accident naturellement. Mais elle est compétente et consciente de ses responsabilités. Ce que je regrette parfois, c'est que l'on parle d'elle avec trop de légèreté et que l'on ne lui apporte pas la considération qu'impliquent les difficultés de sa mission et qui sont des difficultés croissantes.

QUESTION - On va passer au chapitre économique à propos du SMIC. Les socialistes affirment qu'il faut une hausse de 5% au 1er juillet prochain, ce serait, a priori, un signe assez fort pour les bas salaires ?

LE PRESIDENT - Je ne vais pas polémiquer avec ceux qui proposent cela. L'augmentation du SMIC qui va être décidée, parce que c'est normal, sera décidée par le Premier ministre après concertation avec les organisations syndicales et professionnelles, avec deux soucis : le progrès social naturellement, qui doit être l'une des bases essentielles aujourd'hui de nos préoccupations et d'autre part, naturellement, l'emploi, qu'il faut aussi protéger et relancer. J'ajoute qu'il y a un autre problème, qui est grave, c'est que l'application de la loi AUBRY s'est traduite par le fait que l'on est passé d'un SMIC ce qui était légitime à

QUESTION - à quatre SMIC.

LE PRESIDENT - à cinq maintenant, cinq SMIC. Ce qui est profondément injuste et profondément anormal. Et donc il faut trouver, maintenant, dans le cadre du dialogue social, les moyens de revenir à un seul SMIC pour des raisons de justice.

QUESTION - Mais vous ne fixez pas ce soir un seuil ?

LE PRESIDENT - Je n'ai rien à fixer. Ce seuil sera fixé le moment venu par le gouvernement.

QUESTION - Monsieur le Président, les syndicats de médecins ont abouti à un accord, cette nuit, avec la CNAM en échange d'une consultation à 20 euros. Ils s'engagent notamment à prescrire des médicaments génériques, à faire moins de consultation en extérieur, a priori il n'y a pas de sanctions prévues s'ils ne respectent pas ces engagements. Est-ce que ce n'est pas un cadeau à trois jours des législatives aux médecins ?

LE PRESIDENT - Nous avons une situation paradoxale. Nous avons un système de santé tout à fait remarquable et reconnu comme tel et qui est en pleine crise depuis la médecine de ville jusqu'à l'hôpital. C'est tout à fait anormal et il n'y avait quasiment plus de dialogue. Je ne cesse de le répéter, le moteur principal du progrès social et du progrès économique, c'est le dialogue social. Les grands responsables des organisations syndicales ou professionnelles sont des gens qui ont parfaitement le sens de la responsabilité, c'est ce que le gouvernement a fait avec les médecins et à

QUESTION - mais la date est bien choisie quand même à trois jours des législatives...

LE PRESIDENT - Il était urgent de sortir de cette crise Madame LUCET, ce n'est pas un problème de date, ce n'est pas un problème d'élection. C'était un problème d'abord profondément injuste, c'était un problème d'absence totale de dialogue, d'incompréhension et qui a été réglé comme il devait l'être, c'est à dire par le dialogue social et vous observerez que pour la première fois, la quasi totalité des médecins a signé cet accord parce que c'était un accord légitime. C'est un contrat de confiance et vous me dites "mais il n'y a pas d'obligation" mais un contrat de confiance ne comporte pas d'obligation, c'est la responsabilité des partenaires. Avec cette manie que nous avons dans un passé encore récent de tout vouloir réglementer, on est arrivé au blocage et à l'incapacité d'agir. Cela a été dénoncé par nos compatriotes. C'est un contrat de confiance, il appartient aux grands partenaires sociaux de respecter ensuite leur parole, je ne doute pas qu'ils la respectent.

QUESTION - Monsieur le Président, on est un peu bousculé par le temps. Il y a deux événements importants cette semaine : le premier tour des élections législatives et il y a aussi dans un tout autre style, la Coupe du Monde avec le deuxième match des Bleus contre l'Uruguay demain. Qu'est-ce que vous avez envie de dire ce soir aux Bleus ?

LE PRESIDENT - J'ai envie simplement de leur dire que la France entière est derrière eux, la France entière, tous les Français. Qu'ils ont confiance en eux et que nous savons qu'ils méritent cette confiance et de leur dire que nous attendrons avec confiance et avec espoir les exploits

qu'ils nous promettent pour demain, et pour après-demain.

QUESTION - Vous allez regarder le match ?

LE PRESIDENT - Cela va de soi.

QUESTION - Monsieur le Président, merci infiniment d'avoir été l'invité du "19/20".